

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE



Siège social : Université Paris3, Bibliothèque de littérature générale et comparée,
17, rue de la Sorbonne 75230 PARIS Cedex 05

Feuille d'information trimestrielle

N° 63 – FEVRIER 2018

Sommaire

Informations pratiques	p. 3
Vœux de la Présidente de la SFLGC et adhésion à l'association	p. 4
Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de la SFLGC (2017)	p. 6
Colloques, journées d'études et séminaires	p. 19
Appels à contributions	p. 22
Publications comparatistes	p. 27
Soutenances	p. 33

Informations pratiques : annuaire, diffusion

Pour apparaître dans l'annuaire de la SFLGC

Les membres de la SFLGC peuvent figurer dans l'annuaire en ligne du site. Les CV des nouveaux membres sont mis en ligne le plus vite possible ; quant à la mise à jour des CV déjà en ligne, elle s'effectue chaque année au cours de l'hiver, en général entre décembre et janvier.

Pour communiquer un CV ou modifier des coordonnées sur le site de la SFLGC, veuillez écrire à l'équipe « Diffusion et valorisation de la recherche » (supervisée par Enrica Zanin) à l'adresse suivante : contactSFLGC@gmail.com. Les CV feront l'objet d'une mise à jour d'ensemble lors du lancement du nouveau site de la SFLGC.

Pour diffuser une information

Pour toute information que vous souhaitez diffuser, notamment les appels à communications, les programmes de colloques et séminaires, les annonces de soutenances et de parutions, veuillez **préciser** dans votre email **si vous souhaitez une diffusion dans la FIT et / ou sur le site et / ou par envoi rapide grâce à la liste de diffusion (*mailing list*) de la SFLGC.**

Vous pouvez naturellement envoyer un seul et même email avec 1, 2 ou 3 des destinataires suivants :

- pour une mise en ligne sur le site, veuillez écrire à l'équipe « Diffusion et valorisation de la recherche », à l'adresse contactSFLGC@gmail.com ;
- pour une diffusion rapide via la liste de diffusion, veuillez le préciser à l'adresse contactSFLGC@gmail.com ;
- pour une parution dans la FIT, merci d'écrire à Audrey Giboux à cette adresse : audrey.giboux@univ-rennes2.fr.

Dans tous les cas, si vous joignez un document, merci de ne pas envoyer de PDF : recourez à des documents en format « word », .doc, .docx, .odt ou .rtf exclusivement, SVP.

**Le Conseil d'Administration, le Bureau et la Présidente de la Société Française de
Littérature Générale et Comparée vous souhaitent**

une excellente année 2018 !

Qu'elle voie l'éclosion et la réussite de vos projets et le renforcement du rayonnement de la littérature comparée, en France et à l'étranger. Nous souhaitons aussi le plus grand succès au prochain congrès de la SFLGC qui aura lieu à l'université de Cergy Pontoise du 15 au 17 novembre 2018 (attention, dates légèrement modifiées), et sera consacré au thème « Les mots de la communauté ».

Ces vœux sont aussi l'occasion de présenter la nouvelle équipe issue des élections des 12 octobre et 27 novembre 2017. Le bureau du conseil est formé de quatre Vice-Président.e.s qui prenaient tous leur poste pour la première fois : à la recherche, Yvan Daniel (La Rochelle) ; aux relations internationales, Caroline Fischer (U. Pau) ; à la diffusion et à la valorisation, Enrica Zanin (U. Strasbourg) ; à l'enseignement, Yen-Mai Tran-Gervat (U. Paris Sorbonne Nouvelle). Claire Placial (U. Lorraine) est élue secrétaire ; Catherine Grall (U. Picardie), secrétaire adjointe ; Chloé Chaudet, trésorière ; Delphine Rumeau (U. Toulouse), trésorière adjointe et Anne Duprat Présidente (U. Picardie).

Notre équipe aura à cœur, dans les deux ans à venir, de développer les activités de la SFLGC au service de ses adhérents et au mieux de nos intérêts communs.

La SFLGC, association loi 1901, est le seul organe qui, en France, regroupe les comparatistes pour les représenter et assurer la promotion de la discipline. Elle réunit les personnes qui enseignent la littérature comparée, celles qui préparent ou ont obtenu un doctorat en littérature comparée, les enseignants et chercheurs qui manifestent un intérêt pour la littérature comparée.

À ce titre la SFLGC a de nombreuses tâches, parmi lesquelles l'organisation des réunions pour le choix des programmes de l'agrégation, les propositions de réforme, les initiatives pédagogiques et de recherche, la défense des postes auprès du Ministère, la défense de la discipline dans les UFR et les Universités, l'organisation d'un Congrès annuel, le soutien scientifique de publications comparatistes. Elle fait régulièrement le bilan des activités individuelles et des centres de recherche ; elle établit l'annuaire des comparatistes. Un point fort de la vie de notre Société est l'organisation d'un Congrès annuel (en 2017 à Toulouse, en 2018 à Cergy Pontoise). Elle est également impliquée dans l'organisation du prochain Congrès mondial de l'AILC qui aura lieu à Shenzhen, en Chine, à l'été 2019.

La SFLGC publie une collection, « Poétiques comparatistes », qui a été lancée en 2006 (<http://www.lucie-editions.com/librairie/ouvrages/collection.jsp?id=12676>). Chaque volume annuel, gratuit pour les membres de la SFLGC à jour de leur cotisation, est consacré à une question intéressant la littérature comparée (2014 : *Écritures de la Grande Guerre* ; 2015 : *Intermédialités* ; 2016 : *Fictions médiatiques et récits de genre. Pour en finir avec le populaire ?* ; 2017 : *La Littérature testimoniale, ses enjeux génériques*).

Une importante nouveauté de l'année 2018 est la mise en ligne imminente du nouveau site, plus visible et maniable. Prenant la suite de l'ancien site hébergé par Vox Poetica (<http://www.vox-poetica.org/sflgc/a/>), il présentera le fonctionnement de la SFLGC, offrira une bibliothèque en ligne avec des articles de fond sur les divers aspects de la discipline, proposera l'annuaire individuel

des membres de la société ainsi qu'un annuaire des institutions, mettra à la disposition des préparateurs des questions de littérature comparée à l'agrégation de lettres modernes et des agrégatifs une rubrique regroupant bibliographies et articles sur les questions au programme, donnera, pour les doctorants, des précisions sur ce qui est attendu d'une thèse en littérature comparée, et mettra en ligne toutes les actualités de la discipline comparatiste (annonces de colloques, séminaires, publications, etc.). Il sera également possible de régler sur ce site le montant de la cotisation annuelle.

La SFLGC publie une *Feuille d'Information Trimestrielle (FIT)* qui contient de multiples informations destinées aux seuls sociétaires et envoyée par courriel (résultats du CNU, postes, promotions, soutenances de thèse, publications, colloques). Elle est mise en page et diffusée par Audrey Giboux.

Autour d'Enrica Zanin, une équipe s'est constituée au sein du Conseil d'administration, afin de préparer le lancement du site, qui est prévu pour le début du mois de février. Vous recevrez d'ici-là un message vous indiquant les nouvelles procédures pour la mise à jour des fiches annuaires et pour la publication d'annonces et d'actualités comparatistes.

Enfin, l'adhésion à la SFLGC vaut adhésion à l'Association Internationale de Littérature Comparée (AILC / ICLA). Celle-ci est notamment nécessaire pour la participation au Congrès international de l'AILC qui a lieu tous les trois ans, le prochain ayant lieu à l'été 2019 à Shenzhen (Chine).

Pour assumer toutes ses tâches, la Société a besoin du soutien de tous ; les cotisations constituent son seul financement. Nous vous invitons à renouveler votre cotisation pour l'année 2018 (ou à adhérer pour une première fois) dès maintenant.

La cotisation est de 30 euros pour les doctorants, et de 40 euros pour les autres adhérents. Elle peut être réglée en ligne (avec une carte bancaire française) *via* le formulaire suivant, en indiquant simplement « Cotisation 2018 » dans la rubrique « Référence » :

<https://www.apayer.fr/SFLGC>

L'envoi d'un chèque à la trésorière est également possible : adressez dans ce cas votre chèque à Chloé Chaudet, Lycée Gaston Bachelard 32, avenue de l'Europe, 77500 Chelles, en remplissant dans ce cas l'encadré que vous trouverez au bas de ce message. Vous pouvez aussi vous acquitter de votre cotisation par virement bancaire ; adressez alors à C. Chaudet par mail (chloe_chaudet@yahoo.fr) afin qu'elle vous fasse parvenir notre RIB.

L'adhésion à la SFLGC, depuis l'AG du 25 septembre 2010, entraîne l'envoi d'une attestation électronique signée et datée et comportant le numéro de l'adhésion. Aucune exonération fiscale n'est possible pour cette cotisation.

Avec nos salutations les plus chaleureuses, recevez à nouveau les meilleurs vœux du Conseil d'Administration de la SFLGC et de sa Présidente.

NOM : -----Prénom : -----

Adresse postale : -----

Adresse électronique : -----

Adresse institutionnelle : -----

**Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle 2017
de la Société française de littérature générale et comparée**
qui s'est tenue le jeudi 12 octobre 2017 à 15h15, à Maison de la recherche,
Université de Toulouse Jean-Jaurès, Campus du Mirail, 5 allée Antonio Machado,
31058 Toulouse cedex 9

Étaient présents : Thomas Barège, Vanessa Besand, François Bonfils, Charles Brion, Chloé Chaudet, Yves Clavaron, Nicolas Corréard, Yvan Daniel, Guy Ducrey, Anne Duprat, Capucine Échiffre, Delphine Edy, Ariane Ferry, Caroline Fischer, Pauline Franchini, Julie Gaillard, Henri Garric, Stanislas Gauthier, Jean-Louis Haquette, Christophe Imbert, Amandine Lebarbier, Irène Leroy-Ladurie, Hélène Martinelli, Jean-Yves Masson, Fiona McIntosh, Sandrine Montin, Marion Pelissier, Dominique Perrache-Leborgne, Claire Placial, Stéphane Pouyau, Camille Riquier Wautier, Emmanuelle Rougé, Delphine Rumeau, Benoît Tane, Sébastien Wit, Enrica Zanin, Karl Zieger.

Étaient excusés et avaient donné procuration : Anne Besson, Cécile Brochard, Yves Chevrel, Anne Ducrey, Ariane Eissen, Vincent Ferré, Florence Fix, Audrey Giboux, Catherine Grall, Sylvie Humbert-Mougin, Cécile Kovacshazy, Claire Lechevalier, Alain Montandon, Jean Marc Moura, Christophe Nikou, Clotilde Thouret, Yen-Maï Tran-Gervat, Tatiana Victoroff, Patrick Werly, Jessica Wilker.

La Présidente de la SFLGC, Anne Duprat, ouvre la séance à 15h 32.

Elle a reçu 20 procurations dont Claire Placial, Secrétaire, donne lecture.

Elle passe ensuite à l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 28 novembre 2015

NB : les textes des comptes rendus ont été communiqués aux membres de la SFLGC dans la FIT de janvier 2017 envoyée le 14 février 2017 sur la liste de diffusion de la SFLGC. Benoit Tane met en circulation deux copies de ces comptes rendus et les projette.

0 opposition, 1 abstention, 0 refus de prendre part au vote : à la majorité des votants, le compte rendu de l'AG du 28 novembre 2015 est approuvé.

2) Approbation du compte rendu de l'AG du 10 décembre 2016

0 opposition, 1 abstention, 0 refus de prendre part au vote : à la majorité des votants, le compte rendu de l'AG du 10 décembre 2016 est approuvé.

3) Rapport moral de la Présidente

Anne Duprat remercie les organisateurs du congrès de Toulouse, notamment Delphine Rumeau, Pierre-Yves Boissau, Benoît Tane, Claire Gheerardyn, en particulier pour l'aide qu'ils ont apportée en vue de la tenue de l'Assemblée générale en rendant possible la projection des messages radiodiffusés.

Elle évoque la mémoire de Philippe Chardin disparu le 15 janvier 2017, au sujet de qui des messages ont été transmis par les collègues des universités de Tours et de Reims, où il avait longtemps enseigné. Elle salue sa contribution à l'évolution des concepts et des méthodes comparatistes — tandis que la littérature comparée passait de l'étude des influences à celle des transferts culturels, Philippe Chardin préférait utiliser la notion de réception créatrice. Elle évoque également son œuvre romanesque.

Anne Duprat remercie ensuite les Vice-Présidents qui terminent leur mandat pour leur contribution aux événements comparatistes et à la vie de l'association.

Du côté des relations internationales, le congrès de l'Association internationale de littérature comparée à Vienne en juillet 2016 ainsi que celui du Réseau européen de littérature comparée à Helsinki ont permis de constater que la place des comparatistes français dans ces événements internationaux se maintient très bien.

Du côté de la recherche, l'organisation des Doctoriales à Strasbourg a été un très grand succès, a recueilli l'approbation des doctorants ; ceux-ci sont désireux de renouveler l'expérience qu'ils ont trouvée très riche.

En outre, la rencontre avec les collègues roumains invités au congrès de Toulouse a été l'occasion d'évoquer la possibilité de fonder un prix de thèse de la SFLGC, à l'instar de ce qui existe dans d'autres sociétés savantes— la SFLGC s'associe par exemple au prix de thèse décerné par le Comité de Liaison des Associations Dix-neuviémistes. Ce prix permettrait de rendre plus visible l'apport de la recherche récente à la littérature comparée.

Le bilan de la Vice-Présidence à l'enseignement est l'occasion de saluer le considérable travail accompli par Lise Wajeman. La SFLGC s'était engagée à mettre en place une meilleure implication des préparateurs de l'agrégation à la réunion de choix des sujets ainsi qu'à la journée de présentation du nouveau programme. Il était important que le plus de personnes possible puisse participer, la tenue de la réunion à Paris pouvant être un problème pour les préparateurs enseignant dans les Régions, compte tenu de la nécessité de participer activement à la réunion pour prendre au vote. Le principe d'une solution de « présence à distance » avec vidéodiffusion de la réunion à ceux des préparateurs s'étant préinscrits avait été votée à l'AG de 2015, et mise en œuvre en 2017 grâce à l'hébergement et à l'assistance technique procurées par l'Université Sorbonne Nouvelle : on a ainsi pu voter à distance de façon informée en pouvant poser des questions via un *chat*.

L'avancement de la réfection du site de la SFLGC a été un des plus gros chantiers des deux ans écoulés. La construction du site a connu deux ans de blocage pour des raisons à la fois techniques et humaines ; elle a repris désormais et le site verra le jour dans les semaines qui viennent grâce au travail considérable fourni par Vincent Ferré.

L'avancée du site signifie la reprise des travaux de la BEL (bibliothèque électronique comparatiste en ligne), dont les travaux ont été relancés en janvier dernier. La BEL comprend des articles de fond, des travaux faisant un état de la recherche sur plusieurs thématiques : littérature et savoir, théorie et méthode, poétique et genre, littérature et musique, études culturelles, etc. Son comité a été en partie renouvelé, le nouveau comité s'est réuni le 22 janvier dernier, et une partie des membres a accepté de porter l'effort de transfert des données de l'ancien site vers le nouveau. C'est là un très important support de diffusion de la recherche en littérature comparée. Il est désormais possible à nouveau d'inviter à l'envoi d'articles de fond dont l'apport va permettre de redémarrer le site.

La publication papier de la SFLGC, *Poétiques comparatistes*, a un beau calendrier de publications, puisque sont prévus d'ici à 2021 les volumes suivants : en 2017 *La Littérature testimoniale et ses enjeux génériques*, dirigé par Philippe Mesnard ; en 2018 le volume *La Littérature comparée : un dialogue entre Est et Ouest. Naissance et évolution des théories en Europe* dirigé par Charlotte

Kraus et Karl Zieger ; en 2019 un volume dirigé par Bertrand Westphal, *La Géocritique en dialogue* ; en 2020 un volume sur littérature, texte et musique dirigé par Timothée Picard, et pour 2021 un volume Chine/Occident a été commandé à Muriel Détrie et Philippe Postel. Ce calendrier ne doit pas décourager les propositions : il arrive que la publication d'un volume doive être repoussée et des projets déjà avancés peuvent éventuellement s'intercaler entre les publications prévues.

Anne Duprat souligne ensuite un point beaucoup plus inquiétant : la situation des carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche, qui est menaçante surtout pour le recrutement aux postes de maître de conférences. Elle évoque la question de la pétition demandant l'automatisme des détachements des titulaires des concours de l'enseignement secondaire ayant obtenu un contrat doctoral ou un poste d'ATER : certains rectorats refusent tout détachement, en s'appuyant sur les nécessités du service dans le secondaire. Cela a des conséquences dommageables à plusieurs titres : des départements n'ayant pu recruter un ATER ont des difficultés à défendre un poste de maître de conférences parce que les autorités de tutelle sont tentées d'arguer du fait que les départements réussissent à pallier l'absence d'un ATER. Par ailleurs les refus de détachement varient selon les académies, ils mettent les doctorants et jeunes docteurs dans des situations d'inégalité de traitement. La SFLGC s'est associée à la diffusion de la pétition rédigée par Isabelle Poulin, qui demandait un examen équitable par les rectorats des demandes de détachement.

La situation fondamentale à l'heure actuelle est celle d'une difficulté dans l'entrée en carrière, du fait du nombre très faible de postes de maîtres de conférences. Une lettre avait circulé en 2017 qui déplorait la raréfaction des postes profilés en 10^e section. Anne-Rachel Hermetet, Présidente de la 10^e section du CNU, et Anne Duprat s'associent à cette lettre, sachant par ailleurs que la bataille se fait pied à pied dans les universités.

Afin de recueillir des éléments collectifs, Anne Duprat s'était engagée à mener une enquête, portant sur la situation des comparatistes entre 2012 et 2017. Cette enquête, toujours en cours, permet de faire un état des lieux effectif de la présence de la littérature comparée dans les universités. Vingt-huit universités ont répondu à son appel et rempli le questionnaire préparé, toutes les universités n'ayant pas répondu à toutes les questions. Il est par exemple compliqué d'obtenir des informations sur les postes gelés ou reprofilés : il n'y a pas toujours de traçabilité. Par exemple, dans l'état actuel des informations recueillies un poste de professeur et deux postes de maîtres de conférences seulement sont annoncés comme perdus, et cinq postes comme gelés : ces chiffres sont de toute évidence sous-estimés. Les informations recueillies sont en outre très parcellaires concernant les postes d'ATER et les PRAG. Pour finir, des informations manquent également parce que toutes les universités n'ont pas répondu, notamment certaines grandes universités parisiennes.

Les informations recueillies lors de ce premier dépouillement doivent donc être complétées après une relance des collègues par courrier, et portent notamment sur le nombre de thèses soutenues, l'évolution des postes, etc.

Après cette seconde collection d'informations, l'enquête pourra déboucher sur la rédaction d'un rapport qui permettra de construire une vision plus complète de l'état de la littérature comparée dans les universités françaises. Il faudra pour ce rapport obtenir des éléments de comparaisons, savoir comment ont été reprofilés les postes perdus par la 10^e section au profit d'une autre (par exemple 9^e section ou anglais). Les membres de la SFLGC seront tenus au courant de la construction de ce rapport.

L'enquête engagée sur les années 2012-2017 avait un autre volet : il s'agissait de répertorier les responsabilités collectives dans lesquelles les comparatistes sont engagés au sein de leurs institutions de rattachement : quelle place ont les comparatistes dans les équipes qui sont très souvent mixtes ? Anne Duprat fait le constat, à travers cette enquête, que si peu de comparatistes dirigent des écoles doctorales ou des UFR, nombreux en revanche sont ceux qui dirigent des sections, des départements, des diplômes. Dans le cadre de ces fonctions, leurs compétences

spécifiques sont souvent mises à profit pour structurer en pratique et en théorie un discours interdisciplinaire qui peut par ailleurs servir de fondement aux mouvements de fusion ou de regroupement disciplinaire engagés par les autorités de tutelle. Il s'agit donc d'un réinvestissement, complexe dans ses conséquences institutionnelles et scientifiques des capacités particulières des comparatistes à faire des liens entre les disciplines, phénomène auquel Anne Duprat indique qu'il convient d'être attentifs.

Ayant présenté le résultat de cette enquête en cours, Anne Duprat passe la parole à l'assemblée en demandant notamment comment on pourrait en affiner les résultats.

Fiona McIntosh prend la parole pour demander s'il faut intégrer les chiffres de la participation aux conseils centraux. Selon Anne Duprat, cela n'est pas intrinsèquement signifiant, mais on peut l'envisager.

Thomas Barège suggère d'étudier le *ratio* entre le nombre de postes et le nombre d'étudiants en licence. Isabelle Poulin évoque la possibilité de décompter le volume horaire de la littérature comparée dans les maquettes ; Anne Duprat répond que puisque nous sommes dans une vague de changement des maquettes, c'est peut-être le moment de le faire. Henri Garric ajoute que cette enquête est facile à faire à partir des volumes horaires des UFR : quand les choses se passent bien, les collègues comparatistes n'ont qu'à demander l'information au responsable de diplôme. Yves Clavaron précise que les DRH des universités connaissent le taux d'encadrement par section CNU.

Ariane Ferry soulève néanmoins un obstacle : les libellés de cours en licence et surtout en master tendent à faire disparaître le mot « comparée » des intitulés, ce qui pour Anne Duprat est symptomatique de la dissolution de notre discipline. Une autre difficulté est évoquée par Fiona McIntosh : la comparaison avec les sections de langue est rendue complexe par le fait que, en anglais par exemple, à nombre de postes constants, la littérature anglophone perd des postes au profit de la langue et de la civilisation.

Isabelle Poulin suggère de décompter le nombre des mémoires de master soutenus en littérature comparée.

Le rapport moral est mis au vote : il est adopté à l'unanimité.

4) Rapport financier

Benoît Tane est désigné commissaire aux comptes. Chloé Chaudet, Trésorière de l'association, prend ensuite la parole pour présenter le rapport financier de la SFLGC pour l'année 2017

RAPPORT FINANCIER SFLGC 2017 (A LA DATE DU 10 OCTOBRE 2017)

RECETTES 2017

Cotisations 2017 x 185 membres réguliers	7 400,00
Cotisations 2017 x 33 doctorants	990,00
Ventes <i>Poétiques comparatistes</i> années précédentes – en attente	?
TOTAL	8 390,00

DEPENSES 2017

Cotisation AILC pour 2016	2 330,00
Participation aux Doctoriales 2017	1 000,00
Participation au Congrès 2017	1 500,00

Participation au Prix de recherche des associations dix-neuviémistes 2017	100,00
Déjeuner journée d'agrégation 2017	138,50
Pause-café et photocopies journée d'agrégation 2017	45,95
Remboursement voyage A. Duncan journée d'agrégation 2017	183,87
Fleurs P. Chardin	79,90
Assistanat à l'édition en ligne des actes du Congrès 2014 (S. Meyer)	540,00
Acompte développement nouveau site (D. Chiron)	1 320,00
Solde développement nouveau site [restera à imputer]	(3 120,00)
Acompte réalisation graphique nouveau site (M. Cixous)	1 210, 00
Solde réalisation graphique nouveau site [restera à imputer]	(1 210, 00)
Abonnement services Crédit mutuel (services courants + paiement en ligne)	122, 58
Cotisation annuelle Eurocompte + Cotisation annuelle carte de dépôt	64, 96
Frais d'encaissement par carte bancaire décembre 2016 – septembre 2017	64, 07
TOTAL (dont frais d'ensemble du nouveau site)	13 029, 83

Restent à imputer (sur le budget 2017) la convention 2017 pour *Poétiques comparatistes* (Lucie Éditions) et les frais d'expédition du volume *Poétiques comparatistes*.

Chloé Chaudet fait remarquer que le déficit exceptionnel (4639, 83 euros) s'explique par les frais engagés pour le nouveau site. Une baisse des cotisations (270 adhérents en 2015, 233 en 2016, 218 cette année) est cependant notable. L'AG ayant lieu un peu plus tôt que d'habitude, on peut espérer quelques adhésions supplémentaires d'ici à la fin de l'année.

Le solde du compte courant est de 12 007, 41 euros. Le solde du Livret bleu : 18 849, 23 euros.

Benoit Tane, Commissaire aux comptes, approuve les comptes présentés par la Trésorière.

5) Bilan de la session CNU de la 10^e section

Anne-Rachel Hermetet prie d'excuser son absence et a demandé à Jean-Louis Haquette de présenter le bilan de la session CNU de l'année 2017.

Concernant la session de qualification, le bilan est le suivant :

Pour la qualification aux fonctions de maître de conférences, il y avait 154 inscrits, 20 dossiers ne sont pas parvenus, 3 renoncements : 131 dossiers ont donc été examinés.

Sur les dossiers reçus : 2 étaient irrecevables, 51 ont été qualifiés (soit 38,9% des dossiers parvenus), 47 non qualifiés (soit 35,8% des dossiers parvenus) 29 hors section (22,1% des dossiers parvenus), 2 sont parvenus hors-délais.

Pour comparaison, les chiffres de 2016 étaient les suivants : 167 inscrits, 25 dossiers non parvenus, 5 renoncements, donc 137 dossiers examinés. Sur les dossiers reçus : 3 irrecevables, 52 qualifiés (38% des dossiers parvenus), 51 non qualifiés (37% des dossiers parvenus) 31 hors section (22,6% des dossiers parvenus).

Pour la qualification aux fonctions de professeur : il y avait 16 candidats inscrits, 2 dossiers non parvenus et un renoncement donc 13 dossiers examinés. 4 ont été qualifiés, 6 non-qualifiés, un hors-section, et deux équivalences refusées.

Les chiffres de 2016 étaient les suivants : 20 inscrits, aucun dossier non parvenu, 11 qualifiés (55%), 6 non qualifiés (30%), 3 hors section (15%).

On peut remarquer la baisse d'année en année du nombre de candidats à la qualification aux fonctions de professeur (20 en 2016 ; en 2015 : 28 inscrits, 3 dossiers non parvenus donc 25 dossiers examinés ; en 2014 : 26 inscrits, 2 dossiers non parvenus donc 24 dossiers examinés)

Il n'y avait pas de candidat en appel pour la 10^e section cette année.

Pour ce qui est des promotions, dont le ministère détermine les nombres, en 2017 ont été attribuées 3 promotions à la hors-classe des maîtres de conférences, 2 à la première classe des professeurs, 2 à la classe exceptionnelle 1 ; la section ne pouvait attribuer aucune promotion à la classe exceptionnelle 2. Anne-Rachel Hermetet représentée par Jean-Louis Haquette souhaite inciter encore davantage les collègues, en particulier les MCF, à déposer des dossiers pour la promotion.

Cette année, comme souvent, la section ne disposait que d'un unique CRCT d'un semestre (Congé pour recherches ou conversions thématiques).

Pour la quatrième année le CNU examinait les dossiers de demande de PEDR et devait les classer. Les conditions d'évaluation sont les suivantes : des quotas imposés par le ministère, un PV électronique à remplir, si bien qu'il est impossible de changer ces quotas ou de ne pas les respecter. Le classement consiste à composer trois groupes dont 20% de dossiers « de la plus grande qualité » et 30% « satisfaisant pleinement les critères », les 50% restants « devant être consolidés en vue d'une prime ». Les membres du CNU se sont retrouvés très embarrassés, car beaucoup de dossiers dépassaient par leur nombre de productions et par leur qualité les normes exigées par le ministère pour être considérés comme des dossiers satisfaisants. Anne-Rachel Hermetet, représentée par Jean-Louis Haquette, insiste sur le fait que les porteurs des dossiers « devant être consolidés » ne doivent pas considérer ce label comme représentatif de l'avis du CNU sur leur travail, et souligne que la 10^e section a donc été contrainte à classer comme non prioritaires des dossiers de très bon niveau.

En 2017 26 dossiers ont été reçus, 8 de Maîtres de conférences et 18 de professeurs. Les primes ont été attribuées au prorata entre MCF et PR, correspondant au nombre de candidatures dans chaque corps.

Les critères d'évaluation de la section figurent sur le site de la CP-CNU. Pour éviter une évaluation uniquement quantitative, la 10^e section invite les candidats à envoyer un article pour compléter le dossier, possibilité qu'exploitent très peu de collègues.

La 10^e section a unanimement refusé de mettre en place le suivi de carrière et ne siègera donc pas à cette fin en 2017.

Anne Duprat remercie Anne-Rachel Hermetet pour son travail et passe au bilan de la recherche.

6) Bilan de la recherche

Guy Ducrey, Vice-Président à la recherche, annonce avoir deux sujets à présenter, le premier pleinement heureux, l'autre avec pincement au cœur.

Tout d'abord Guy Ducrey se réjouit d'avoir œuvré à l'organisation et au succès des Doctoriales : 65 communications ont été présentées par les doctorants, ce qui a demandé une

considérable organisation pour l'équipe strasbourgeoise avec l'aide de la SFLGC. Les Doctoriales se sont déroulées dans très bonne atmosphère, avec pour principe une critique devant rester bienveillante : il ne s'agissait pas de mimer un jury de thèse. La journée s'est très bien passée, et il a été demandé de reproduire l'expérience. De nouvelles Doctoriales ne pourront pas avoir lieu à Strasbourg : peut-être dans l'université du prochain Vice-Président à la recherche ? Elles peuvent également être organisées par toute personne envisageant de s'en charger. Guy Ducrey rappelle en effet l'importance de ce moment pour les doctorants.

Guy Ducrey évoque ensuite la publication des actes du congrès de 2014 qui avait eu lieu à Strasbourg : la préparation de la publication a demandé beaucoup de temps pour rassembler les communications, et il a été très bien aidé par une doctorante, Suzanne Meyer, qui a mis sur pied un travail considérable de mise en forme. L'ensemble est prêt à être mis en ligne à tout moment, mais malheureusement le site de la SFLGC ne le permet pas encore. Guy Ducrey et Anne Duprat ont reculé devant la possibilité de mettre les actes en ligne sur le site de l'université de Strasbourg : il serait regrettable pour la SFLGC de ne pas pouvoir mettre en ligne ses propres congrès. Guy Ducrey exprime donc le regret de quitter sa fonction de Vice-Président à la recherche, au terme de sa mandature, sans voir en ligne la production du congrès qu'il a contribué à organiser.

Anne Duprat précise que la question du site sera évoquée plus tard dans la réunion. Elle rappelle les enjeux : fallait-il débloquent l'ancien site, ou attendre le nouveau site pour mettre en ligne ? Il y a eu des délais inattendus dans la mise en œuvre du nouveau site. Il faudra donc mettre sur le nouveau site à la fois les actes du congrès de Strasbourg et ceux de celui d'Amiens.

Anne Duprat remercie infiniment Guy Ducrey pour son travail comme Vice-Président à la recherche.

7) Bilan des relations internationales

Jean-Louis Haquette, Vice-Président aux relations internationales, prend tout d'abord la parole.

Il se réjouit de l'invitation d'une société étrangère (cette année, les comparatistes de Roumanie) lors des congrès, en relevant l'importance de contacts non seulement institutionnels mais aussi intellectuels. Il exprime l'intérêt d'un retour sur façon dont sont perçues les tables-ronde lors des congrès.

Jean-Louis Haquette exprime sa satisfaction devant le fait que le congrès de l'AILC à Vienne en 2016 ait été très fréquenté par les Français, au point que la publication va se faire sur format papier et en ligne avec une feuille de style spécifique pour le français, du fait du grand nombre de communications dans cette langue.

Il évoque le dernier congrès du Réseau européen d'études littéraires comparées, qui a eu lieu à Helsinki. La présence de communications en français a progressé depuis le congrès de Dublin, ce qui est intéressant compte-tenu de l'origine franco-italienne de ce réseau. Il réaffirme l'intérêt de maintenir le français comme langue de communication scientifique internationale, notamment par l'organisation d'ateliers en français.

Le Réseau subit une métamorphose : il va en effet être transformé en association loi 1901, la législation française étant particulièrement adéquate pour ce genre de réseau. Bernard Franco est chargé de cette tâche. Devenant une association, le Réseau devra percevoir des cotisations.

Le prochain congrès du Réseau aura lieu en France en 2019.

Jean-Louis Haquette relaie ensuite une nouvelle transmise par Jean-Marc Moura : l'AILC aussi est devenue depuis peu association française loi 1901, avec pour adresse officielle le 17 rue de la Sorbonne.

Jean-Louis Haquette donne ensuite la parole à Karl Zieger, qui déclare que les comparatistes de Lille sont très heureux d'accueillir le 8^e congrès du Réseau, qui aura lieu du 27 au 30 août 2019 à Lille. Les comparatistes de Lille sont porteurs du projet, mais recueillent le soutien des comparatistes des autres universités de la région : Amiens, Arras, Valenciennes.

Le thème général de ce congrès sera celui de la transmission des cultures, du savoir, y compris des sciences, et l'évolution des canons littéraires. Il tourne autour du thème plus large du dialogue interculturel pour offrir une diversité d'approches aux participants du congrès. Cette problématique se veut atemporelle, sans bornes chronologiques et permettant des approches spatiales variées.

Un autre aspect est à souligner avant l'appel à communications en bonne et due forme : bien sûr, il y aura un appel à des communications individuelles, mais il sera aussi possible d'accueillir des ateliers, qui pourront prendre la forme de propositions collectives dans la réponse à l'appel.

Un dernier point est plus délicat : jusqu'ici tous les congrès du réseau ont été payants, ce qui est une habitude des congrès internationaux. Par ailleurs le congrès devra trouver des financements. Il y aura certes une subvention de la SFLGC, des partenaires, des laboratoires, mais cela ne fera pas tout et le congrès aura donc des frais d'inscription. En même temps, il s'agira d'une année sans congrès de la SFLGC, dont les membres auront droit à une réduction substantielle des frais d'inscription, frais que l'université de Lille exige du reste des organisateurs de congrès. Karl Zieger rappelle pour finir que le choix du thème de la « transmission du savoir » s'ancre dans la volonté de démontrer que ce type de thématique peut être une perspective pour les littéraires qui voient souvent leurs recherches échapper aux programmes d'excellence des universités pluridisciplinaires.

8) Prochain congrès de la SFLGC

On en vient ensuite à évoquer la perspective du prochain congrès de la SFLGC. Anne Duprat a reçu une proposition de Rémi Astruc, de l'Université Paris Seine (Cergy), une université qui n'a encore jamais accueilli de congrès de la SFLGC. Ne pouvant être présent à Toulouse, Rémi Astruc a enregistré un message vidéo qui est diffusé à l'Assemblée générale.

Rémi Astruc prie l'Assemblée de l'excuser de ne pas être à Toulouse. Il souhaiterait proposer d'organiser le prochain congrès à Cergy, ce qui serait opportun d'autant qu'il y a un certain temps qu'il n'y a pas eu de congrès national en Région parisienne. Les atouts de Cergy selon Rémi Astruc sont la proximité de Paris, la possibilité d'héberger le congrès à la Maison internationale de la recherche inaugurée récemment, dans de bonnes conditions, et avec des sessions parallèles possibles. Rémi Astruc est le seul comparatiste de son département, mais il peut compter sur des collègues dévoués notamment en francophonie, des doctorants, des masterants.

Il propose le sujet suivant : « les mots de la communauté ». La question de la communauté répond à un programme de recherche, qui a donné lieu à une journée d'études dans les axes de son laboratoire Agora, autour des « images de la communauté ». Ce thème est intéressant par son caractère comparatiste, et permet de réunir réflexions de plusieurs disciplines, réflexions politiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques, en plus de réflexions esthétiques et littéraires. Différents arts peuvent être convoqués, rassemblant ainsi toutes les branches de la littérature, ainsi que des formes autres : performance, chanson, cinéma.

Cette question des « mots de la communauté » implique deux choses :

- dire les moments d'enthousiasme communautaire, jamais séparés de la créativité verbale dans les moments de révolution, de crise ;

- garder le souvenir, transmettre, communiquer : cela implique une autre politique. Historiquement, on peut partir de l'Antiquité, jusqu'aux formulations vidéos d'aujourd'hui.

Transversale historiquement, cette proposition l'est aussi au niveau des genres, encore qu'on peut se demander s'il y a des formes plus aptes que d'autres (l'épopée, les œuvres chorales...).

Rémi Astruc insiste sur l'enjeu théorique du terme de communauté dans l'actualité que nous vivons, et qui impose de redéfinir ce terme.

D'un point de vue pratique, il envisage un congrès de 3 jours comprenant un créneau pour l'Assemblée générale, et propose les dates du 7 au 10 novembre. Pour les conférences plénières, il envisage d'inviter notamment Antoine Volodine, Jean-Luc Nancy ; il évoque également la possibilité d'impliquer des étudiants du conservatoire.

La vidéo de présentation communiquée par Rémy Astruc étant intégralement diffusée, Anne Duprat donne la parole à la salle.

Charles Brion pose la question des perspectives de publication du congrès ; Anne Duprat rappelle que les congrès ont vocation à être publiés sur le nouveau site de la SFLGC. Fiona McIntosh soulève alors la question de la stabilité de la publication en ligne ; Anne Duprat évoque la possibilité d'un dépôt éditorial qui pérennise la publication en ligne.

Anne Duprat met alors au vote la question suivante : « Approuvez-vous le projet d'organiser le congrès selon proposition de Rémi Astruc ? »

Ne prend pas part au vote : 0

Abstentions : 2

Vote contre : 0

Le projet de Rémy Astruc est adopté.

9) Bilan de l'enseignement

Lise Wajeman, Vice-Présidente à l'enseignement, ne pouvant être présente à l'Assemblée générale, a communiqué à Anne Duprat un texte dont cette dernière donne la lecture. Tout d'abord, Lise Wajeman remercie tous les collègues qui ont fourni un travail conséquent à l'occasion des journées d'agrégation. Ce travail a été intellectuel, mais pas seulement : la SFLGC a fait un petit saut technologique lors de la journée 2017, puisque, conformément au souhait des comparatistes, exprimé lors de l'Assemblée générale de 2015, il a été possible de suivre par visioconférence l'intégralité de la journée d'agrégation de juin 2017, de prendre part aux débats et de voter à distance, ce qui a demandé quelques ajustements techniques.

Lise Wajeman revient ensuite aux enjeux scientifiques et se félicite du travail effectué par les auteures des deux dernières questions mises au concours ces deux dernières années (« Formes de l'action poétique » (Char, Darwich, Lorca) ; « Expériences de l'histoire, poétiques de la mémoire » (Conrad, Lobo Antunes, Simon)). Les auteures des programmes ont fait l'effort d'assurer, de manière particulièrement sérieuse, le « service après-vente », en offrant aux préparateurs des présentations très abouties : ce travail est considérable, et la communauté comparatiste doit marquer sa gratitude à celles qui l'ont accompli.

Lise Wajeman souhaite enfin chaleureusement remercier l'ensemble des auteurs de propositions de programmes, qui se sont mobilisés de façon à ce que nous puissions avoir un vrai choix de propositions (huit propositions en 2016 ; six en 2017), ce qui permettait une discussion constructive. Les réunions de choix de sujet d'agrégation sont un lieu où se manifeste la vitalité de la discipline, et de ce point de vue, les propositions ont été très riches, offrant à tous l'occasion de réfléchir à la façon dont nous concevons la littérature comparée, à la façon dont nous souhaitons voir la discipline s'emparer d'enjeux contemporains : il y a eu une proposition de programme avec des œuvres extra-européennes uniquement, une autre avec des auteures femmes exclusivement, une autre encore introduisait un film dans le corpus d'études.

La question de l'intégration d'une œuvre cinématographique est un point sur lequel il est nécessaire de s'arrêter, qui avait déjà fait l'objet d'une discussion en 2016, sans que nous parvenions à une décision.

Les arguments en faveur d'une modification sont les suivants : le cinéma fait désormais partie de l'enseignement d'un enseignant de lettres dans le secondaire : il est possible d'intégrer des films dans le cadre d'un cours au collège ; en terminale littéraire, les programmes du bac sont susceptibles de comprendre un film. D'autre part, les textes officiels stipulent que les lycéens doivent être capables de « lire et d'analyser des images en relation avec les textes étudiés », « lire et analyser des images, fixes et mobiles » (Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010). En outre, le cinéma est entré au concours de recrutement du Capes (comme option, depuis 2014), à l'agrégation interne (depuis 2001, la leçon peut porter sur une œuvre cinématographique), mais pas à l'agrégation externe. Il y a là une discordance manifeste entre le programme du concours et l'enseignement effectif : en général, à l'agrégation, les savoirs demandés excèdent ce que l'enseignant aura à développer dans sa pratique ; ici à l'inverse, les savoirs ne sont pas en excès mais en défaut.

- les arguments contre avaient été exprimés lors de l'AG de 2016 : la discussion avait porté autour d'une crainte de la dilution de la discipline, dès lors qu'un programme de littérature comparée comprendrait des œuvres non textuelles. Des réserves émanaient également de collègues qui déclaraient ne pas se sentir compétents pour faire cours sur une œuvre cinématographique. Enfin des questions techniques avaient été soulevées, mais écartées : dans la mesure où des films sont au programme de l'agrégation interne de lettres depuis plus de quinze ans, il suffirait de se tourner vers l'expertise des collègues qui font passer le concours à l'interne pour les résoudre.

Lise Wajeman rappelle que la pertinence d'inclure une œuvre cinématographique dans le corpus étudié à l'agrégation a été de nouveau débattue lors de la dernière journée d'agrégation, où une majorité de préparateurs s'étaient déclarés favorables : Lise Wajeman s'était alors engagée à prendre contact avec le jury de l'agrégation pour soulever la question : le Président du jury sortant Paul Raucy, contacté, n'a pas répondu à la date du 12 octobre. En fonction de ce que décidera l'assemblée, le futur Vice-Président à l'enseignement devra être mandaté pour demander des modifications des textes officiels. En effet, si nous voulons qu'il soit possible de mettre un film au programme, il faudrait opérer une correction des textes. Pour l'épreuve écrite, les textes ne posent pas de problème, puisque l'arrêté de 2010 fixant les modalités du concours indique : « Composition française sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de littérature générale et comparée au programme ». En revanche, il faudrait modifier la description de l'épreuve orale : « Commentaire d'un *texte* de littérature ancienne ou moderne extrait des œuvres au programme prévues pour la seconde composition française ». L'épreuve orale pourrait être définie comme suit : « un commentaire d'un extrait d'une des œuvres au programme prévues pour la seconde composition française », ce qui laisse toute liberté pour le type d'œuvres.

Anne Duprat remercie Lise Wajeman pour son considérable travail en tant que Vice-Présidente à l'enseignement et ouvre la discussion.

Christophe Imbert prend la parole : il exprime ses craintes quant aux réductions du périmètre de la littérature dans le programme de l'agrégation, dans la perspective plus générale de menaces pesant sur la place de la littérature dans l'enseignement et dans la société.

Nicolas Corréard soulève la question de la compétence des comparatistes en matière de cinéma : il y a une discordance entre le niveau d'un cours de licence et la préparation à l'agrégation, compte tenu en outre de l'aspect normatif que revêt le concours. De plus il sera sans doute gênant concrètement d'avoir des années avec œuvre cinématographique au programme et des années sans.

Henri Garric se déclare très favorable, et pose néanmoins la question suivante : pourquoi serait-ce aux comparatistes spécifiquement de prendre en charge l'enseignement des œuvres cinématographiques ? Il rappelle que l'insertion des œuvres de cinéma dans les programmes s'est toujours faite par opportunité (ainsi à l'agrégation interne de Lettres classiques pour commencer, parce qu'un inspecteur de cette discipline y était favorable). Pour Henri Garric les comparatistes auraient tout intérêt à cette modification et ont les compétences nécessaires. Certes les collègues de 9^e section pourraient également intégrer une œuvre cinématographique, mais les comparatistes

ont ici des intérêts à faire valoir. Par ailleurs, si on peut craindre la dissolution de la littérature dans l'image, cette évolution est largement en train de se faire dans les programmes du secondaire. Si les littéraires ne s'emparent pas de la question, d'autres le feront : notamment, au sein de l'université, les départements d'information et de la communication, très actifs quand il y a une possibilité de récupérer les enseignements à l'image. Henri Garric craint que si les comparatistes ne s'emparent pas de ces enseignements, ils se retrouvent bientôt dans la situation actuelle des départements de Lettres classiques. L'enjeu est également scientifique : il s'agit de ne pas laisser l'étude de l'image à des sections qui l'étudient d'un point de vue simplement de la communication.

Caroline Fischer se déclare d'accord avec cette position et avance qu'elle se sent plus compétente pour traiter un film que la poésie de Darwich. Mais n'étant pas agrégée, elle pose la question de la faisabilité des oraux sur œuvre filmique. Isabelle Poulin avance qu'il n'est peut-être pas indispensable de traiter le film à l'oral. Henri Garric rappelle qu'à l'agrégation interne, le commentaire d'extrait de film se pratique sans problème.

Selon Sandrine Montin, l'extension vers les œuvres cinématographiques est susceptible de ramener des étudiants vers la littérature : certains étudiants veulent travailler sur des sujets alliant la littérature et les autres arts. Elle évoque les cas fréquents dans son université d'étudiants hésitants qui restent en littérature et se détournent des filières info-com grâce à la présence du cinéma au sein des études de lettres.

Nicolas Corréard soulève cependant la question de l'équité du traitement : un étudiant interrogé sur l'œuvre filmique ne sera-t-il pas désavantagé ? Benoît Tane répond que l'équité est de toute façon très relative puisque la familiarité des étudiants avec les différentes œuvres est très variable.

Isabelle Poulin pose la question de la langue du film, puisqu'à l'agrégation interne le film est nécessairement français : on répond que pour l'épreuve de littérature comparée, un film en VOSTF serait évidemment envisageable.

Une collègue enseignant dans le secondaire dit que les étudiants arrivent à l'université en étant familiers avec l'étude filmique et qu'il y a là un créneau dont nous devons nous emparer. Chloé Chaudet se dit partagée. Elle évoque la solution possible de conserver le film pour le seul entretien : on pourrait mettre le film dans la liste des œuvres, sans lui consacrer un oral entier.

Christophe Imbert revient à la question des compétences réelles des préparateurs. Enseignant en filière lettres et art, il ne souhaiterait pas pour autant voir la peinture au programme de l'agrégation. Il insiste sur la nécessité de ne pas analyser un film comme on analyse un livre, sans maîtrise technique, et soulève la question de la normativité de l'agrégation : le commentaire filmique requiert des connaissances techniques bien précises.

Delphine Edy, agrégée d'allemand en poste en classes préparatoires, revient sur son expérience personnelle. Elle dit que, travaillant sur le théâtre, elle avait hésité à inscrire sa thèse en allemand, en arts du spectacle ou en littérature comparée. Elle constate avec regret que l'objet théâtre tende à échapper aux lettres au profit des arts du spectacle et craint que si l'on laisse échapper l'enseignement du cinéma il soit réduit à d'autres filières que la nôtre ; or les programmes d'agrégation dirigent un certain nombre d'orientations ministérielles.

La discussion ne débouchant pas sur un consensus, Anne Duprat estime que l'assemblée n'est pas prête à un vote : il est primordial d'assurer un débat sur une question complexe et difficile. Elle suggère donc de poursuivre la réflexion et de repousser le vote à Assemblée générale 2018.

Jean-Louis Haquette émet le souhait que le futur Vice-Président à l'enseignement consulte les membres et les sollicite sur cette question d'ici la prochaine Assemblée générale. Ariane Ferry repose la question de l'analyse technique et suggère de baliser les attentes d'un commentaire d'extrait.

10) Présentation du site internet

Anne Duprat projette la vidéo envoyée par Vincent Ferré, Vice-Président à la diffusion et à la valorisation de la recherche.

Vincent Ferré prie l'Assemblée de l'excuser de n'être pas présent : la rentrée compliquée à l'université Paris Est Créteil, alors qu'il est membre du conseil de gestion de son UFR, l'empêche de se déplacer à Toulouse. Il remercie les collègues qui ont envoyé les informations qui ont pu être diffusées par la FIT et par la liste de diffusion SFLGC, et remercie particulièrement Audrey Giboux qui a préparé la FIT ces deux dernières années.

Concernant le site, Vincent Ferré souhaite présenter les réalisations du graphiste qui a travaillé sur le site (il a fourni en avance les liens vers les différentes pages, que Benoît Tane projette). Il exprime son soulagement de voir le site avancer, après le déménagement du graphiste puis l'abandon du développeur. D'ici fin octobre, le travail de graphisme sera terminé, et on pourra alors réaliser la bascule depuis l'ancien site hébergé par Alexandre Prstojevic, en récupérant les bases de données. L'organisation des parties du site, son architecture ont fait l'objet de discussions du CA, adoptées par les AG précédentes. Différentes pages sont alors projetées, et Vincent Ferré attire l'attention de l'assemblée sur le fait que le développement n'est pas encore fait, ce qui empêche de naviguer : le contenu est donné à titre d'exemple. Vincent Ferré expose la page d'accueil et explique la longueur de l'édito (600 signes). Les éditos ayant quitté la une arriveront dans les archives d'édito. Le menu à gauche permet de circuler d'année en année. Une rubrique présentant la SFLGC pourra renseigner le visiteur et lui proposer d'adhérer. Parmi les pages les plus visitées figurent les actualités de la recherche, annonçant colloques et parutions, qui sont présentés par ordre chronologique avec de préférence un visuel. C'est l'annuaire des chercheurs (diffusant listes de travaux, CV...) qui est le plus consulté par les visiteurs du site, devant les actualités. L'annuaire se divise en annuaire des institutions et annuaire des chercheurs, auquel on accède par un abécédaire que le nouveau site doit rendre plus lisible qu'il ne l'est dans sa forme actuelle. La bibliothèque est une partie fondamentale pour l'association et les comparatistes en général. Elle regroupe la bibliothèque comparatiste en ligne (dont s'occupe Karl Zieger), les actes de congrès, les numéros de *Poétiques comparatistes*, et une sous-rubrique sur la FIT. Vincent Ferré montre ainsi comment on accède à un article de la BEL et annonce que les autres rubriques seront organisées sur le même modèle. Vincent Ferré montre ensuite les archives de la FIT, dont les membres ont la primeur, mais qui, affichée après un certain délai sur le site, peut servir de vitrine à la SFLGC. Pour finir Vincent Ferré montre la page « thèses et habilitations » avec la liste des directeurs et leurs compétences.

Enfin Vincent Ferré attire l'attention sur le fait que le nouveau ou la nouvelle Vice-Président.e devra s'entourer d'une équipe d'une dizaine de personnes pour assurer la bascule de l'ancien vers le nouveau site. Vincent Ferré remercie l'assemblée de sa confiance pendant les quatre ans au cours desquels il a assuré cette charge. Il sera toujours présent avec ou sans titre pour suivre la bascule du site et le faire naître sous les meilleurs auspices.

Fiona MacIntosh observant l'url provisoire (où apparaît le nom du développeur) demande quelle stabilité du site est garantie, la question étant particulièrement importante pour les publications en ligne des congrès. On lui répond que l'adresse provisoire du site sera remplacée par une adresse de type « sflgc.org » dont la pérennité sera assurée.

11) Questions diverses

Anne Duprat n'a reçu aucune demande d'inscription de questions diverses à l'ordre du jour et passe donc à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration.

12) Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Sont candidats les membres suivants, qui se présentent ou dont la présentation envoyée à Anne Duprat est lue à l'Assemblée :

Yves Clavaron ; Claire Lechevalier ; Fiona McIntosh ; Yvan Daniel ; Ariane Ferry ; Audrey Giboux ; Catherine Grall ; Hélène Martinelli ; Yen-Mai Tran-Gervat ; Delphine Rumeau ; Sébastien Wit ; Karl Zieger.

Les résultats sont les suivants :

Yves Clavaron : 55
Claire Lechevalier : 55
Fiona McIntosh : 51
Yvan Daniel : 51
Ariane Ferry : 57
Audrey Giboux : 56
Catherine Grall : 48
Hélène Martinelli : 51
Yen-Mai Tran-Gervat : 53
Delphine Rumeau : 53
Sébastien Wit : 50
Karl Zieger : 57

L'ordre du jour étant épuisé, Anne Duprat, Présidente de la SFLGC, remercie les membres présents et lève la séance à 17h55.

Colloques, journées d'études et séminaires

Circulations intellectuelles, transferts culturels et traductions dans l'espace francophone durant la Seconde Guerre mondiale

Colloque du programme de recherches TSOcc, 30 novembre-1er décembre 2017
à l'Université de Nantes, salle C 248, bâtiment de la Censive
organisé par Christine Lombez (Université de Nantes, L'AMo),
avec le soutien de l'Institut Universitaire de France
www.tsocc.univ-nantes.fr

Jeudi 30 novembre 2017

9h15 : mot de bienvenue d'E. AMATO, directeur de l'EA 4276

Propagandes

Modérateur : C. LOMBEZ

9h30 : R. KREBS (Université Paris 4). « Le théâtre allemand sur la scène de la Comédie-Française. Stratégie et enjeux d'un échange culturel »

10h00 : A. TAUTOU (Université Rennes 2). « Connaître l'Europe et Savoir lire : contribution à l'analyse du discours des médiateurs français sur la littérature germanique traduite dans deux périodiques littéraires (*La Gerbe, Comoedia*) »

Modérateur : J. CROMBOIS

11h00 : M. FINCOEUR (Bibliothèque Royale de Belgique). « Germaniser les Wallons durant l'Occupation en Belgique : le cas du *Bulletin de l'ouest* (1942-1944) »

11h30 : H. ROLAND (F.R.S. – FNRS, Université Catholique de Louvain). « La question romantique vue depuis le champ éditorial, intellectuel et journalistique de Belgique occupée »

Propagande et résistance

Modérateur : A. TAUTOU

14h30 : C. LOMBEZ (Université de Nantes, IUF). « Une revue littéraire régionale sous l'Occupation : le cas de *Pyrénées* (Toulouse, 1941-1944) »

15h00 : P. GIOCANTI (Université de Nantes). « Les traductions de la littérature anglo-saxonne dans les revues littéraires francophones durant l'Occupation (1940-1944) »

Résistances

Modérateur : M. LABBE

15h30 : P. DELHAYE (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis). « Aperçu de la publication des comics de super-héros durant l'Occupation dans la presse francophone »

16h00 : J. CROMBOIS (Université Catholique de Louvain). « Le Folklore comme acte de résistance : le cas du *Coup de Queue* à Mons (BE), 1940-1945 »

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Résistances

Modérateur : H. ROLAND

9h30 : M. LABBE (Université de Nantes). « Les éditions Pierre Seghers ou l'engagement poétique : la patrimonialisation de la poésie résistante dans la collection "Poètes d'aujourd'hui" »

10h00 : H. SHINDO (Université de Matsuyama). « La Main à plume, groupe surréaliste sous l'Occupation – une modalité de communauté dans une époque de dispersion »

11h00 : S. CARISTIA (Université Paris 4). « Le transfert de la littérature française de la Résistance en Italie durant la Seconde Guerre mondiale : la reconstruction du réseau franco-italien des revues littéraires (1944-1945) »

14h30-17h30 : Réunion bibliographique TSOcc

L'Espace littéraire de Berlin à Vladivostok

Séminaire inter-laboratoires (janvier-avril 2018)

Bibliothèque Diderot de Lyon, 5 parvis René Descartes, 69007 Lyon

Réunissant les chercheurs des universités lyonnaises et grenobloises qui consacrent leurs travaux aux littératures d'Europe centrale et orientale, ce séminaire inter-laboratoire sur « l'espace littéraire de Berlin à Vladivostok » s'ouvre cette année avec quatre rencontres qui auront lieu à la Bibliothèque Diderot de Lyon entre janvier et avril 2018. Ouvert à tout public – étudiant, enseignant et chercheur –, il est l'occasion de présenter un ouvrage récent, d'annoncer un colloque, ou d'articuler communications et discussion autour d'un programme de recherches.

12 janvier. *Écritures juives*

Marie-Odile THIROUIN (UdL, Lyon 2, Passages XX-XXI) : présentation de son ouvrage « *À vous de cœur...* ». *André Spire et Otokar Fischer 1922-1938* (2016)

Maxime DECOUT (Alithila, Lille 3) : présentation de son ouvrage *Écrire la judéité* (2015)

16 février. *1918 : La guerre est finie ?*

Hélène MARTINELLI (UdL, ENS de Lyon, Ithim) en collaboration avec Xavier GALMICHE (Sorbonne Universités, Eur'Orbem) : « Entre euphorie et désarroi. Incertitudes du début de l'après-guerre dans les documents d'historiens et de témoins francophones »

Magdalena Raduța (Université de Bucarest), sous réserve : « La fureur, la gloire et l'infamie. Les représentations discursives du "profiteur de guerre" dans la presse d'opinion roumaine (1918-1919) »

16 mars. *Écrivains plurilingues et autotraduction*

Anna LUSHENKOVA FOSCOLO (UdL, Lyon 3, Marge) : bilan du colloque de 2016 et présentation du deuxième volet du projet

Michaël OUSTINOFF (Université de Nice, Lirces)

6 avril. *Écrire en français à l'étranger*

Gayaneh ARMAGANIAN-LEVU (UdL, ENS de Lyon, Cercc) : présentation du colloque co-organisé avec Éric Dayre au printemps 2018

Dorena CAROLI (chercheuse invitée à la Bibliothèque Diderot de Lyon), sous réserve

Organisation et contacts

anna.lushenkova-foscolo[at][uni v-lyon3.fr](mailto:anna.lushenkova-foscolo@uni-v-lyon3.fr) ;

anne.maitre[at][ens-lyon.fr](mailto:anne.maitre@ens-lyon.fr) ;

helene.martinelli[at][ens-lyon.fr](mailto:helene.martinelli@ens-lyon.fr) ;

marie-odile.thirouin[at][univ-lyon2.fr](mailto:marie-odile.thirouin@univ-lyon2.fr).

Appels à contributions

Communitas. Les mots du commun et de la Communauté
Colloque international CCC et congrès SFLGC 2018
Maison Internationale de la Recherche, Cergy-Neuville, du 15 au 17 novembre 2018

Après avoir organisé en juin 2016 à Paris un premier colloque portant sur les images de la Communauté qui visait à interroger les représentations et l'idée même de représentabilité du « commun » en images, et avant un futur colloque qui interrogera les rythmes, gestes et mouvements de la Communauté (2019), le réseau CCC (Communauté des Chercheurs sur la Communauté) s'associe avec la SFLGC pour lancer un appel à communication en vue d'une manifestation internationale intitulée : *Communitas*¹ et portant sur l'examen des « mots du commun et de la Communauté », soit l'imaginaire verbal des aspirations à la Communauté.

Comment se forment les idéaux ou les espoirs de la vie en commun, mais aussi l'épiphanie de la Communauté, son existence ressentie ? Comment se capture et se verbalise le sentiment d'être ensemble et quels mots peuvent en fixer puis transmettre l'expérience ? Quelles poétiques sont ainsi en mesure d'exprimer l'effervescence de la communauté en train d'advenir et d'en partager ensuite le souvenir ? Il ne fait aucun doute que l'enthousiasme communautaire engendre et stimule une force de création, notamment verbale, tout à fait prodigieuse. Chants d'espoir, poèmes, slogans, allocutions, romans, films, performances, sont là, parmi d'autres formes d'invention et d'expression, pour manifester et communiquer l'effusion à laquelle conduit souvent la réunion des hommes en une entité organique qui prend soudain conscience d'elle-même. Cette réunion se vit alors avec une intensité extraordinaire et les hommes ressentent très vite le besoin de célébrer cette excitation et sensibilité merveilleuse.

Il s'agira dès lors d'analyser dans leurs multiples dimensions (notamment esthétique, linguistique, historique, anthropologique et politique) les formulations verbales du sentiment de Communauté. L'enquête, qui trouvera à s'exercer naturellement dans les différentes formes d'art (poésie, théâtre, roman, mais aussi éventuellement cinéma, chanson, performance, etc.), pourra ne pas s'y limiter et aborder, mais sous un angle esthétique ou linguistique, toutes les productions verbales liées aux événements et à l'avènement de la Communauté ou de la vie en commun : appels, manifestations, soulèvements, révolutions, par exemple.

Cette enquête pourra se déployer dans les différentes époques et les différentes cultures, avec une préférence pour les perspectives véritablement comparatistes ou qui chercheront à théoriser et généraliser, à partir de l'examen d'exemples particuliers, les résultats obtenus. Parmi les innombrables pistes possibles, voici une liste non exhaustive de directions ou d'explorations envisageables :

¹ On gagnera à distinguer la Communauté (singulier et majuscule) au sens le plus large de *Communitas*, aspiration à vivre en ensemble avec des hommes qui sont différents de moi, des communautés (pluriel et minuscule), actualisation dans le réel de cette aspiration dans des regroupements autour d'intérêts ou de marqueurs communs (par exemple claniques, ethniques ou religieux) qui excluent d'avance une partie des hommes du cercle communautaire. Dans l'*ethos* de la *Communitas*, les membres, s'ils sont parfois perçus comme mes semblables voire mes « frères », ne sont cependant pas à proprement parler « les miens », c'est-à-dire n'appartiennent pas directement à mon environnement familial, ethnique ou clanique. Sur cette distinction voir en bibliographie notre ouvrage, *Nous ? L'aspiration à la communauté et les arts*, RKI Press, 2016, notamment le chapitre 1.

- les différents sens du mot communauté en langues (perspectives historiques et philologiques) et leurs conséquences sur la compréhension de la notion ;
- comment se disent les communautés locales, nationales, internationales ?
- les épopées, légendes et mythes face à la question de la production de la Communauté, hier et aujourd'hui ;
- les genres du commun : quelles formes littéraires ou langagières sont plus aptes à dire la Communauté et pourquoi ?
- les mots de la Communauté absente, des tentatives ou espoirs déçus, au sein des sociétés individualistes ;
- Communauté et approche genrée, masculin, féminin, *queer*... ;
- les mots du communautarisme : version étriquée du commun ou forme de vitalité contemporaine des affects communautaires ?
- les œuvres « communistes » (leurs ambitions, leur échec et réussite, leurs limites) ;
- dire le commun aujourd'hui à l'ère numérique et transmédiatique, le sens des « communautés » d'utilisateurs, leur rapport au commun ;
- comment dire une communauté francophone, une communauté postcoloniale ?

Le colloque se tiendra pendant deux jours et demi à la Maison Internationale de la Recherche (MIR) de l'Université Paris-Seine sur le site de Neuville (95) de l'Université de Cergy-Pontoise (RER A direct, 40 minutes de Paris). Les communications (20 min + discussion) pourront se faire en français, anglais ou portugais. Des moyens de vidéo-projection seront mis à disposition. Le colloque est ouvert à toute personne désireuse d'y participer ou d'y assister. Les doctorants en littérature comparée sont en particulier encouragés à proposer une communication. Invités confirmés : Jean-Luc NANCY, philosophe : conférence d'ouverture le jeudi 15 novembre ; Antoine VOLODINE, écrivain.

Le comité scientifique du colloque est composé d'Anne DUPRAT, Présidente de la SFLGC, Jean-Marc MOURA (UPONLD-Paris 10), Xavier Garnier (UPSC-Paris 3), Sébastien Hubier (Université de Reims), Thierry Tremblay (Université de Malte), Nathalie Wourm (Birkbeck University, Londres), Cory Stockwell (Bilkent University, Turquie), Carlos Garrido (Université de Lisbonne) et Rémi Astruc (Université Paris-Seine, Cergy)

Le comité d'organisation (Université Paris-Seine, Cergy) est constitué de Louis NANA, Mylène CHARON, Abderrahmane EL YOUSFI, Sylvie BRODZIAK, Benoît HUMBERT, Catherine LESAFFRE, Claude COSTE et Rémi ASTRUC.

Contact : remi.astruc@u-cergy.fr.

Agenda

Les propositions sont à déposer sur la plateforme sciencesconf.org avant le 01/06/2018.

Les participants seront avisés que leur communication est retenue avant le 30/06/2018.

Les informations concrètes seront ensuite envoyées aux participants *via* le site de la conférence : <http://motscom.sciencesconf.org>

Suggestions bibliographiques :

Site du CCC : nombreux articles en ligne et en accès libre dans la « communauthèque ».

www.communautedeschercheurssurlacommunaute.wordpress.com

AGAMBEN, Giorgio, *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, Paris, Le Seuil, 1990

AGAMBEN, Giorgio, *Le Feu et le récit*, Paris, Rivages, 2015

ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983

ASTRUC, Rémi, *Nous ? L'aspiration à la Communauté et les arts*, Paris, RKI Press, 2015

ASTRUC, Rémi (dir.), *La Communauté revisitée (Community Redux)*, RKI Press, 2016

AUGE, Marc, *La Communauté illusoire*, Paris, Rivages, 2010
 BAILLY Jean-Christophe et NANCY, Jean-Luc, *La Comparution*, Paris, Christian Bourgois, 1991
 BATAILLE, Georges, *Œuvres complètes*, t. 1 (*Premiers Écrits. 1922-1940*), Paris, Gallimard, 1970
 BLANCHOT, Maurice, *La Communauté inavouable*, Paris, Minuit, 1983
 DARDOT Pierre, LAVAL Christian, *Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014
 ESPOSITO, Roberto, *Communauté, Immunité, Biopolitique*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010
 NANCY, Jean-Luc, *La Communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois, 1986
 SCHNAPPER, Dominique, *La Communauté des citoyens*, Paris, Gallimard, 1994
 TÖNNIES, Ferdinand, *Communauté et société*, traduction et présentation de Niall Bond et Sylvie Mesure, Paris, PUF, 2010
 VIBERT, Stéphane, *La Communauté des individus*, Montréal, Le bord de l'eau, 2016

Failing Identities: Identification and Resistance
International Conference (University of Liège, 20-21 September 2018)

This conference aims to scrutinize, clarify and elaborate upon the concept of identity, which ranks among the most (ab)used concepts in the humanities since the end of the 20th century.

The popularity of the concept is, first and foremost, to be situated in the aftermath of the linguistic turn, which led to identity being conceived of as the product of discursive interpellations. This theoretical reframing of the subject constitutes the theoretical basis of multiple strands of discourse theory and analysis, and of various types of (post)poststructuralist theory.

The pervasive presence of identity as an object of study is, however, and to an even greater degree, also explained by the postmodern critique of universality and the concomitant deconstruction of the universal subject as a fiction subservient to particular (masculine, white, western, heterosexual...) interests. It is precisely this critique that drives the various forms of progressive identity politics that are so conspicuously present today.

To put it simply and provocatively: where do we go from here? This fundamental question translates into a wide range of more specific questions, such as:

- Is what (post)structuralism calls the decentred subject a mere passive recipient of discursive interpellations, or does it resist and, if so, in which way(s)? How should this resistance be understood – as an inability or rather as a refusal to accept discursive interpellations? As a rearticulation and ‘slanting’ of a given discourse? As a form of more or less subtle and agile negotiation with hegemonic pressures? As the articulation of a counterhegemonic discourse?
- How paradoxical and/or ambivalent are identification processes? If a seemingly official and explicit refusal often hides a more fundamental implicit identification (‘I am no racist, but...’) and vice versa (‘We are determined to tackle tax evasion’), how do both levels interact with one another and what audiences are they intended for? How can identificatory acts and utterances be construed as positioning the subject within the conflictual and dialogic contexts from which they emerged?
- How easy is it to cancel or replace identifications? Have ‘postmodern subjects’ really become fluid and endlessly malleable in a ‘liquid modernity’ (Zygmunt Bauman), or are they tough, inert and persistent? Do they have ‘hard kernels’ and, if so, what would be the nature of these? How

important is the impact of discursive sedimentation on individual subjects, cultures and societies? How do deliberate or involuntary cancellations of identifications affect the subject? Are they emancipatory or destructive – or both?

- Does the postmodern critique of the universal subject not in fact continue to refer to a universal horizon of equality and justice? Should this critique be maintained or should it give way to a dialectical vision of the opposition between the universal and the particular?
- Are ‘progressive identity politics’ more needed than ever or are they at risk of becoming essentialist and unbearably reductionist stances?
- Are ‘progressive identity politics’ genuinely progressive or do they allow the researchers involved to view themselves as ‘progressive’? What makes them superior to traditional, conservative identity politics? Do they hamper attempts to unite progressive groups and efforts, uniting only ‘deplorable’ antiliberal, reactionary forces, as is argued by such varied authors as Eric Hobsbawm, Terry Eagleton, Slavoj Žižek, Vivek Chibber and Mark Lilla?
- What are relevant methodological underpinnings of research on identity and identification? Which linguistic means can be observed to index identity (as one of their multiple functions), and how can we classify them meaningfully? For example, how can such phenomena as taboo expressions, metaphors, language varieties (e.g. sociolects and slang), language contact and learner languages enhance our understanding of identity and identification? What about language policy and (official and unofficial) puristic movements?

Proposals will be judged on their ability to address theoretical issues and methodological questions, or the latter’s application to concrete cases and corpora.

Since the conference is interdisciplinary in nature, we welcome proposals from the fields of literary studies, linguistics, translation studies, cultural studies, communication studies, political studies, social sciences, philosophy and history.

Abstracts (in English or French) should not exceed 300 words and be submitted along with a brief biobibliographical note (100 words max.) by 1 April 2018 at the latest to the following address: letl@uliege.be. Participants will be notified by 1 May 2018.

Papers may be delivered in Dutch, English, French, German and Spanish, with discussions taking place in English and French.

Keynote speakers: Vivek CHIBBER (New York University), Philippe HAMBYE (UC Louvain) and Marc DE KESEL (Radboud University Nijmegen)

Organizing committee: Kim ANDRINGA, Lieselotte BREMS, Louis GERREKENS, Maxim PROESMANS, Laurent RASIER, Erik SPINOY, Kris STEYAERT, An VAN LINDEN, Marie VIÉRIN, Patricia WILLSON (Université de Liège).

External members: Ted LAROS (Open Universiteit Nederland), Alejandrina FALCÓN (Université de Buenos Aires), Lieven VANDELANOTTE (Université de Namur).

Scientific committee: Ewa BOGDANOWSKA-JAKUBOWSKA (University of Silesia in Katowice), Sigurd D’HONDT (University of Jyväskylä), Philippe HAMBYE (Université catholique de Louvain), Joep LEERSEN (University of Amsterdam), Dorien VAN DE MIEROOP (KU Leuven).

Please visit www.letl.uliege.be/cms/c_3141291/fr/letl-activites for up-to-date information and practical details.

**Appel à contributions pour un numéro
sur le « Comparatisme au féminin »
dans la *Revue de Littérature Comparée***

Nous voudrions donner la parole à des femmes comparatistes pour répondre aux questions suivantes : y a-t-il dans l'écriture comparatiste féminine une pensée libératrice ? Le comparatisme au féminin joue-t-il le rôle d'une prise de parole féminine ? Existe-t-il une relation spécifique entre parole féminine et parole comparatiste ? Peut-on parler d'ailleurs d'un discours comparatiste au féminin ? Si oui, s'agit-il d'un idéal, d'un moyen, d'un médium, d'un dispositif, d'une clef (au sens psychanalytique du terme) ? Nous nous intéresserons à la fois aux femmes comparatistes qui écrivent et aux écrivain(e)s qui comparent dans cette série de textes. Nous voudrions solliciter des femmes comparatistes de différents pays et continents afin qu'elles nous parlent de leur(s) pratique(s) et de leur(s) conception(s) de la littérature comparée.

Si ce projet vous intéresse, nous vous prions d'envoyer, avant le 30 mars 2018, une proposition d'environ une demi-page, ainsi qu'une courte notice bio-bibliographique, à Frédérique TOUDOIRE-SURLAPIERRE (frederique.toudoire@free.fr) et à Nikol DZIUB (nikol.dziub@uha.fr). Afin que le numéro puisse paraître en 2019, nous vous prions de nous faire parvenir vos articles pour le 1^{er} janvier 2019. Les articles (entre 4000 et 5000 mots) pourront être rédigés en anglais, en allemand, en français, en espagnol ou en italien, et devront comporter les informations suivantes : prénom, nom, affiliation, e-mail, notice bio-bibliographique et résumé dans la langue de l'article et en français.

Publications comparatistes

Michel Arouïmi, *L'Épouvante fondatrice : l'effet miroir des films d'horreur*, Paris, Camion Noir, 2017.

Ce nouvel ouvrage de Michel Arouïmi concerne moins la poétique des films d'horreur que leur vocation *poétique*, fondée sur leur capacité, qui est celle des vrais poèmes, à exprimer dans une forme synthétique l'état du monde présent et son devenir. Ces œuvres filmiques, dont les qualités ne sont pourtant pas reconnues comme telles par maints cinéphiles, méritent une lecture scrupuleuse, attentive au scénario comme au vocabulaire plastique qui lui est adapté.

Cet ouvrage aurait pu s'appeler « Le conte de fée des films d'horreur », puisqu'il ambitionne d'offrir aux yeux du lecteur le diamant que recouvre la noirceur de ces films, tous récents – autrement dit les intuitions lumineuses qui rejoignent celles d'un René Girard sur le danger que fait courir à notre monde le projet d'une société trop unifiée. Ces films illustrent les effets délétères d'une abolition des différences dont la cause même, cernée par Girard, se voit représentée dans l'imgo paternelle problématique, commune aux films commentés dans cet ouvrage illustré.

Michel Arouïmi est maître de conférences en littérature comparée à l'Université du Littoral. Ses recherches, illustrées par de nombreux ouvrages, concernent le rapport de l'art et du sacré, dans les œuvres d'écrivains de diverses époques, mais encore dans la culture de masse.

**Florence d'Artois et Anne Teulade (dir.),
La Tragédie et ses marges. Penser le théâtre sérieux en Europe (XVI^e-XVII^e siècles),
Genève, Droz, « Travaux du Grand Siècle », 2017.**

La renaissance de la tragédie s'accompagne, aux XVI^e et XVII^e siècles en Europe, de l'écllosion de formes dramatiques qui se situent à ses marges, sans pour autant être marginales. La tragédie occupe alors une position à la fois centrale et décentrée au sein d'un ensemble mobile et plus vaste, que l'on peut qualifier de théâtre sérieux. Il fallait penser cette place et modéliser les relations dynamiques et complexes entre la tragédie et ces autres formes.

Cet ouvrage revisite également les usages de ce théâtre, interrogeant par exemple la place dévolue au théâtre didactique, les types d'émotions engagés par les fictions à sujet grave, la mobilisation éventuelle d'un décryptage allégorique et la possibilité de parler de « drame » épique. Enfin, il s'intéresse à la manière dont les poètes accommodent les différentes formes de théâtre sérieux aux enjeux d'un monde nouveau, prenant acte d'un changement de paradigme culturel : comment un théâtre érudit ou commercial, dans tous les cas non liturgique, peut-il prendre en charge les récits religieux, biblique ou hagiographique ? Qu'en est-il de la représentation de l'histoire nationale, notamment dans les puissantes monarchies qui sont en train de se constituer, en

Espagne, en France et en Angleterre ? Dans quelle mesure le retour au premier plan de formes héritées de l'Antiquité s'accompagne-t-il de ces préoccupations idéologiques nouvelles ?

PREMIERE PARTIE. PENSEES THEORIQUES ET NON THEORIQUES

Chapitre 1. La négociation des traités avec les formes modernes

- Florence d'ARTOIS (Maître de conférences en littérature espagnole, Université Paris 4) : « Qu'est-ce qu'une tragédie éthique ? Ambiguïté de l'*èthos* dans les poétiques néo-aristotéliennes italiennes et espagnoles »
- Enrica ZANIN (Maître de conférences en littérature comparée, Université de Strasbourg) : « La tragédie à fin heureuse, ou comment une forme aristotélienne est rejetée par les néo-aristotéliens (Italie, France, Espagne) »

Chapitre 2. La pensée des discours non savants

- François LECERCLE (Professeur de littérature comparée, Université Paris 4) : « La tragédie est une comédie qui s'ignore : brouillages et partages dans la polémique théâtrale, en France, dans la première moitié du XVII^e siècle »
- Lise MICHEL (Professeure assistante en littérature française, Université de Lausanne) : « Objets et pratiques des commentaires non savants sur la tragédie (France, 1660-1670) »

DEUXIEME PARTIE. TRADUCTIONS ET IMITATIONS : LA REECRITURE, CREUSET DE PROPOSITIONS

Chapitre 3. Expérimentations savantes

- Marie SAINT MARTIN (Professeure en classes préparatoires, docteure en littérature comparée de l'université Paris 4) : « La tragédie avant la tragédie : les premières traductions du théâtre grec en langue vernaculaire »
- Line COTTEGNIES (Professeure de littérature anglaise, Université Paris 3) : « Une pièce romaine pour quoi faire ? *Antonius* de Mary Sidney (1592) ou le *closet drama* en question »

Chapitre 4. Revivifier le spectacle tragique, entre douceur et violence

- Danielle BOILLET (Professeure émérite de littérature italienne, Université Paris 3) : « La tragédie à Bologne dans le sillage de Circé : *La Medea essule* (1602) de M. Zoppio »
- Zoé SCHWEITZER (Maître de conférences en littérature comparée, Université Jean Monet, Saint Étienne) : « Du dénouement spectaculaire comme critère »

TROISIEME PARTIE. HYBRIDATIONS ET REDEPLOIEMENTS. DISSOLUTION OU Pensee DES FRONTIERES GENERIQUES ?

Chapitre 5. Usage des *topoi* épiques : transitions et expérimentations

- Jean CANAVAGGIO (Professeur émérite de littérature espagnole, Université Paris 10) : « La *Numancia* de Cervantès, de *comedia* à *tragedia* »
- Fausta ANTONUCCI (Professeur de littérature espagnole, Università Roma Tre) : « Le siège d'une ville comme thème dramatique des débuts de la *Comedia Nueva* et son lien à la tragédie »
- Tiphaine KARSENTI (Maître de conférences en arts du spectacle, Université Paris 10) : « Les scènes de bataille dans la tragédie française au tournant des XVI^e et XVII^e siècles »

Chapitre 6. La rénovation de la tragédie par l'absorption des genres mixtes

- Fabien CAVAILLÉ (Maître de conférences en arts du spectacle, Université de Caen) : « Les amours malheureuses entre tragédie, tragi-comédie et pastorale : globalisation d'un motif et mise

en réseau des genres (France, 1580-1630) »

- Alban DÉLÉRIS (Docteur en littérature française, Université Paul Valéry Montpellier) : « Quand la tragédie dégénère : l'effet *monstre* dans le théâtre français et anglais au tournant des XVI^e et XVII^e siècles »

- Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY (Maître de conférences en littérature française, Université Paul Valéry, Montpellier, et membre de l'IUF) : « Deux moments de refondation du genre en France : la tragédie des années 1630 et la tragédie en musique des années 1670 »

- Françoise DECROISSETTE (Professeure émérite de littérature italienne, Université Paris 8) : « Retour à l'horreur tragique dans les *tragedie in musica* de Girolamo Frigimelica Roberti (1653-1732) »

Chapitre 7. L'intégration des effets comiques : distanciation, parodie ou réactivation de l'efficacité tragique ?

- Juan Carlos GARROT ZEMBRANA (Professeur de littérature espagnole, Université de Tours) : « *Los malcasados de Valencia* ou la tragédie et la farce déjouées »

- Stéphane MIGLIERINA (Maître de conférences en littérature italienne, Université Paris 4) : « Les tragédies d'un *comico* : théâtre sérieux et comédie du pouvoir chez Nicolò Biancolelli »

- Marcella TRAMBAIOLI (Professeure de littérature espagnole, Università degli Studi del Piemonte Orientale) : « *Farsa a maniera de tragedia. Farce à la manière d'une tragédie* : nouvelles réflexions sur la fête théâtrale courtisane dans l'Espagne des XVI^e et XVII^e siècles par rapport au théâtre tragique »

QUATRIEME PARTIE. LE THEATRE SERIEUX A L'EPREUVE DE SES DEHORS : CONFRONTATIONS A LA CULTURE DE LA PREMIERE MODERNITE

Chapitre 8. La porosité aux discours non dramatiques (discours, philosophie, histoire et morale)

- Enrica ZANIN (Maître de conférences en littérature comparée, Université de Strasbourg) : « *Il dialogo all'altezza della tragedia* : proximité entre dialogue et tragédie (Italie, France 1550-1630) »

- Guillaume NAVAUD (Professeur en classes préparatoires, docteur en littérature comparée de l'université Paris Sorbonne) : « Le chaud et le froid. Tragédie, histoire et philosophie dans l'Angleterre de la Renaissance »

- Christine SUKIC (Professeure de littérature anglaise, Université de Reims) : « *Stages too / Have a respect due to them : The Revenge of Bussy D'Ambois* (1613), une tragédie à la marge »

Chapitre 9. L'accommodation du théâtre sérieux à la culture post-tridentine

- Bruna FILIPPI (Professeur d'histoire et de littérature italienne, Università di Roma LUMSA) : « La tragédie chrétienne jésuite en Italie entre édification spirituelle et morale »

- Cécile BERGER (Maître de conférences en littérature italienne, Université Toulouse Jean Jaurès) : « Les choix esthétiques de G. B. Andreini dans *L'Adamo* (1613), *sacra rappresentazione* à l'image d'une conception divine du monde »

- Isabel IBÁÑEZ (Professeure de littérature espagnole, Université de Pau) : « De l'incompatibilité entre hagiographie et tragédie : *La Ninfa del Cielo* de Tirso de Molina »

- Yves GERMAIN (Maître de conférences en littérature espagnole, Université Paris 4) : « La part du démon, une possible inflexion tragique au sein de l'*auto sacramental* caldéronien ? »

- Barbara SELMECI (Maître assistante de littérature française, Université de Lausanne) : « Heurs et leures de la tragi-comédie chrétienne. Les deux *Josaphat* de Magnon et D.L.T. »

Chapitre 10. Livrer un regard sur le monde contemporain

- Anne WAGNIART (Maître de conférences en littérature germanique, Université d'Artois) : « La tragédie protestante allemande des XVI^e-XVII^e siècles »

- Anne TEULADE (Maître de conférences en littérature comparée, Université de Nantes, et membre de l'IUF) : « Une tragédie d'actualité est-elle possible ? Parler aux émotions et aux croyances des spectateurs »

**Clément Claude Trobo et Colette Maximin,
L'Humanité des Noirs. L'apport de la Négritude aux droits de l'Homme,
Paris, L'Harmattan, 2017.**

Cet essai s'efforce de mettre en lumière une collaboration tout à la fois inattendue et inaperçue entre la Négritude et les droits de l'homme, entre un courant littéraire d'importance et un dispositif juridique de premier plan. Il s'attache à montrer ce que la Négritude a apporté et apporte aujourd'hui encore à ce dispositif a priori éloigné de son domaine de prédilection. Par son travail d'affirmation de l'humanité des Noirs, la Négritude a, de fait, prêté aux droits de l'homme un concours sans lequel ces derniers seraient restés sans réalité pour les personnes noires, et celles-ci, des sujets sans effectivité.

L'ouvrage illustre donc parfaitement le fait que la littérature peut, dans certains cas, être très utile au droit en le complétant. Surtout, il renouvelle le regard traditionnellement porté sur l'œuvre de la Négritude en mettant en relief l'immensité de la tâche qu'elle a réalisée relativement à l'humanité des Noirs et fait apparaître tout ce que ces derniers lui doivent et lui devront toujours. Les écrivains de la Négritude eux-mêmes ne furent pas conscients de cette dimension de leur œuvre. C'est donc un livre que toute personne qui se vit ou qui est cataloguée comme noire devrait lire, mais aussi, au-delà, tout humaniste, voire tout anti-Noirs.

Clément Claude TROBO est maître de conférences habilité à diriger des recherches en droit public à l'Université des Antilles, diplômé en sciences politiques, docteur d'État en droit. Sa thèse (Essai sur les conditions d'une science empirique du droit) lui a permis d'approfondir les grandes questions de théorie du droit et d'épistémologie juridique. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales ont toujours été pour lui un centre d'intérêt privilégié, dans son enseignement comme dans ses recherches.

Colette MAXIMIN est Professeur des universités à l'Université des Antilles, ancienne élève de l'École normale supérieure (ex-École normale supérieure de Sèvres) et agrégée d'anglais. Docteur en civilisation américaine et du Tiers-Monde anglophone, elle a soutenu ses travaux d'habilitation à diriger des recherches en littérature comparée, puis dans le domaine anglophone. Ses précédentes publications portent sur les relations entre cultures et littératures dans le champ caribéen.

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

La nécessité de la promotion des Noirs comme sujets effectifs des droits de l'homme

CHAPITRE 1. La privation d'humanité des Noirs et sa portée : une condition unique

CHAPITRE 2. L'œuvre de la Négritude, réponse appropriée à la privation d'humanité des Noirs

DEUXIÈME PARTIE

La réalisation de la promotion des Noirs comme sujets effectifs des droits de l'homme

CHAPITRE 1. L'argumentation développée par la Négritude

CHAPITRE 2. La transformation visible de l'image du Noir

TROISIÈME PARTIE

L'engendrement, dans le domaine des droits de l'homme, de revendications propres aux Noirs

CHAPITRE 1. Les revendications contemporaines du mouvement de la Négritude (1932-1969)

CHAPITRE 2. Les revendications postérieures au mouvement de la Négritude

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

Soutenances

Tatiana VICTOROFF, Maître de conférences en littérature comparée à l'Université de Strasbourg, a soutenu son habilitation à diriger des recherches sur « Le théâtre en quête de la synthèse des arts : recherches comparatistes sur la scène franco-russe et la littérature européenne » le 2 décembre 2017 à la Maison de la Recherche (28, rue Serpente, 75006, Paris).

Le jury était composé de :

M. le Professeur Jean-Yves MASSON, Université Paris4 (garant) ;
Mme la Professeure Marina ABRAMOVA, Université Lomonossov de Moscou.
M. le Professeur Jean-Louis BACKES, Université Paris IV ;
M. le Professeur Guy DUCREY, Université de Strasbourg ;
Mme la Professeure Michèle FINCK, Université de Strasbourg ;
Mme la Professeure Dominique MILLET- GERARD, Université Paris 4 ;
M. le Professeur Jean-Pierre MOREL, Université Paris 3.

Anne TEULADE, Maître de conférences à l'Université de Nantes, a soutenu son habilitation à diriger des recherches le 12 décembre 2017 à l'université Paris 4, en salle des Actes.

Le dossier intitulé *L'Autre scène. Mimèsis troublée et extension du canon théâtral de la première modernité* comporte notamment un ouvrage inédit : *Le Théâtre de l'interprétation. L'histoire immédiate dans les œuvres dramatiques de la première modernité (Italie, France, Espagne, Angleterre)*.

Le jury était composé de Mesdames et Messieurs
Christian BIET (Université Paris 10) ;
Christophe COUDERC (Université Paris 10) ;
Véronique GELY (Université Paris 4, garante) ;
Françoise LAVOCAT (Université Paris 3) ;
François LECERCLE (Université Paris-Sorbonne) ;
Christine SUKIC (Université de Reims Champagne-Ardenne).